



FONDATION POUR
LA MÉMOIRE DE
L'ESCLAVAGE

Liberté ! Egalité ! Fraternité !

L'esclavage, l'abolition, l'Hôtel de la Marine



Liberté ! Egalité ! Fraternité !

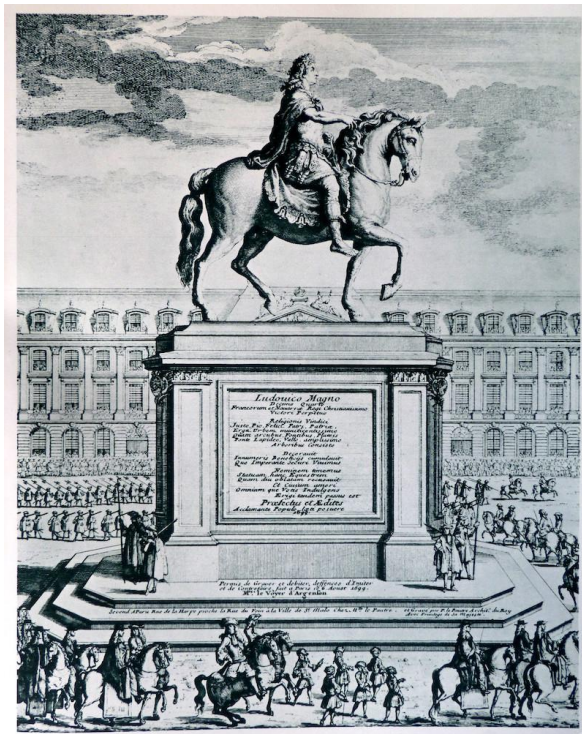
L'esclavage, l'abolition, l'Hôtel de la Marine

Sous les pavés... *les colonies*



LE CODE NOIR
OU
EDIT DU ROY

SERVANT DE REGLEMENT
POUR le Gouvernement & l'Administration de Justice & la
Police des Isles Françaises de l'Amérique, & pour la
Discipline & le Commerce des Negres & Esclaves



Hôtel Crozat



Hôtel
d'Evreux



Palais de l'Élysée

Liberté ! Egalité ! Fraternité !

L'esclavage, l'abolition, l'Hôtel de la Marine

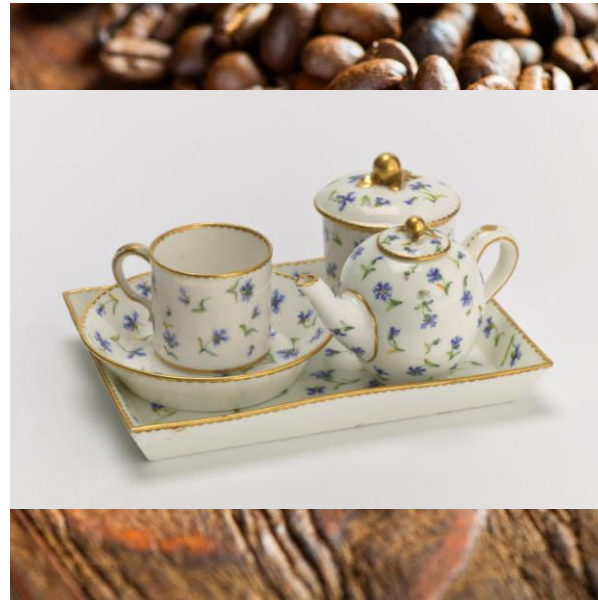
Sous les pavés... *les colonies*

1763



Produire pour le plaisir des Européens

TABAC



CAFE

SUCRE



C'est à ce prix que vous mangez du sucre



Les Nouvelles Indes et les deux taureaux, d'après des cartons d'Alexandre Francois Desportes vers 1734

La Marine à l'Hôtel de la Marine



Arrivée du Roi et de la famille royale à Paris, le 6 octobre 1789



Liberté ! Egalité ! Fraternité !

L'esclavage, l'abolition, l'Hôtel de la Marine

Révolutions !

20 juin 1789



Le Serment du jeu de Paume



L'Abbé Grégoire



Robespierre



Barnave



Mirabeau

Liberté ! Egalité ! Fraternité !

L'esclavage, l'abolition, l'Hôtel de la Marine

Révolutions !



Liberté ! Egalité ! Fraternité !

L'esclavage, l'abolition, l'Hôtel de la Marine

Révolutions !



Pierre-Antoine Demachy - Une exécution capitale, place de Révolution ca 1793

Liberté ! Egalité ! Fraternité !

L'esclavage, l'abolition, l'Hôtel de la Marine

Révolutions !



Liberté générale !

Liberté ! Egalité ! Fraternité !

L'esclavage, l'abolition, l'Hôtel de la Marine

Révolutions !



Toussaint
Louverture



Napoléon
Bonaparte

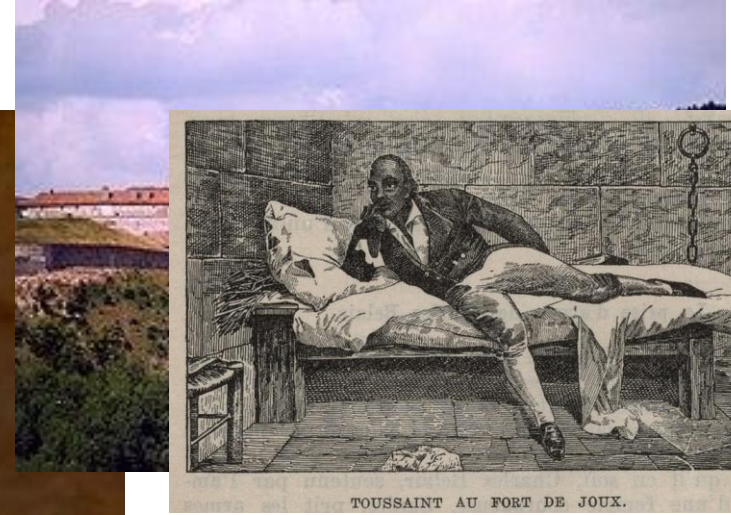
François-Frédéric Lemot : Statue de la Liberté, place de la Concorde (1795-1799)



Liberté ! Egalité ! Fraternité !
L'esclavage, l'abolition, l'Hôtel de la Marine

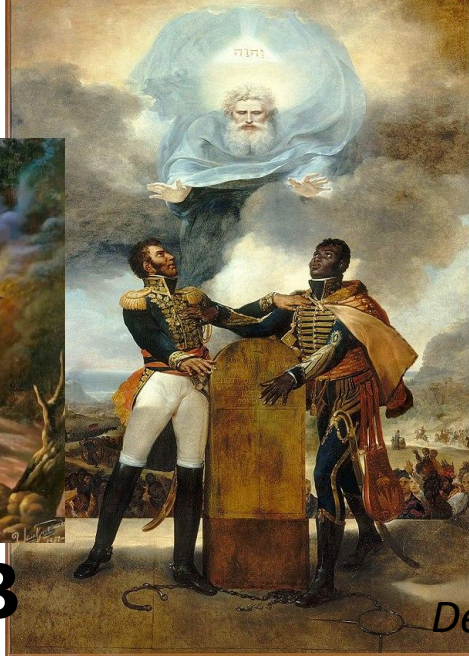
Révolutions !

20 mai 1802

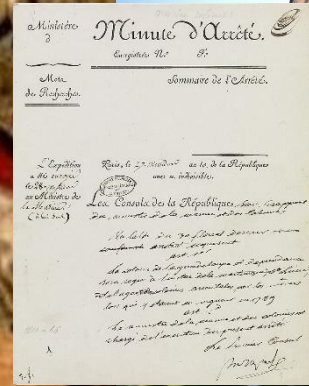


Vertières

18 novembre 1803



Denis Decrès, (1761 – 1820)



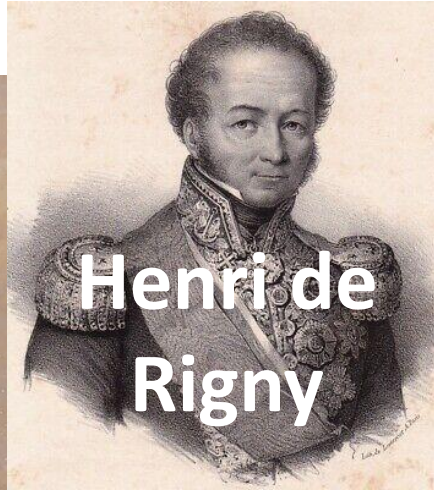
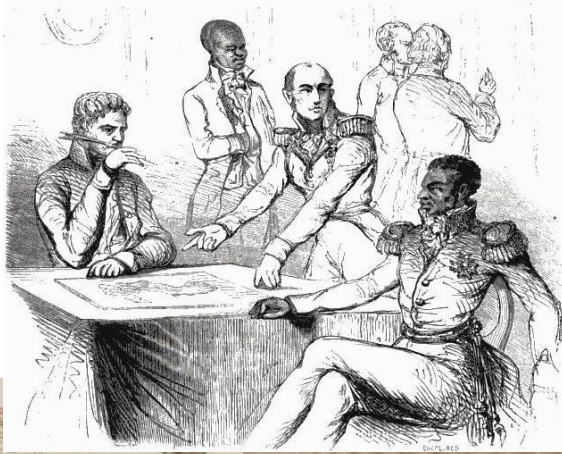
Mai-novembre 1802



Liberté ! Egalité ! Fraternité !

L'esclavage, l'abolition, l'Hôtel de la Marine

Révolutions !



LOI DU 4 MARS 1831,
Concernant la répression de la Traite des Noirs.
LOUIS-PHILIPPE, Roi des Français, etc.
Les Chambres ont adopté, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ART. 1^{er}. Quiconque aura armé ou fait armer un navire dans le but de se livrer au trafic connu sous le nom de *Traite des noirs*, sera puni d'un emprisonnement de deux ans au moins à cinq ans au plus, si le navire est saisi dans le port d'armement avant le départ.

Les bailleurs de fonds et assureurs qui auront sciemment participé à l'armement, le capitaine et le subrécargue du navire, seront punis de la même peine.

La poursuite ne pourra avoir lieu que lorsque la preuve du but de l'armement paraîtra résulter, soit des dispositions faites à bord, soit de la nature du chargement.

2. Si le navire est saisi en mer avant qu'aucun fait de traite ait eu lieu, les armateurs seront punis de dix ans de travaux forcés au moins à vingt ans au plus.

Les bailleurs de fonds et assureurs, qui auront sciemment participé à l'armement, seront punis de la réclusion. Le capitaine et le subrécargue seront punis de cinq ans de travaux forcés au moins, à dix ans au plus.

Les officiers seront punis de la réclusion.

Les hommes de l'équipage seront punis d'un emprisonnement d'un an au moins à cinq ans au plus.

N° 215. — *Loi concernant l'Exercice des Droits civils et des Droits politiques dans les Colonies.*
A Paris, au palais des Tuileries, le 24 Avril 1833.

LOUIS-PHILIPPE, ROI DES FRANÇAIS, à tous présents et à venir, SALUT.

Les Chambres ont adopté, NOUS AVONS ORDONNÉ et ORDONNONS ce qui suit :

ARTICLE 1^{er}.

Toute personne née libre ou ayant acquis légalement la liberté jouit, dans les colonies françaises, 1^{er} des droits civils,



La place de la Concorde vue de la terrasse du jardin des Tuileries, vers 1820



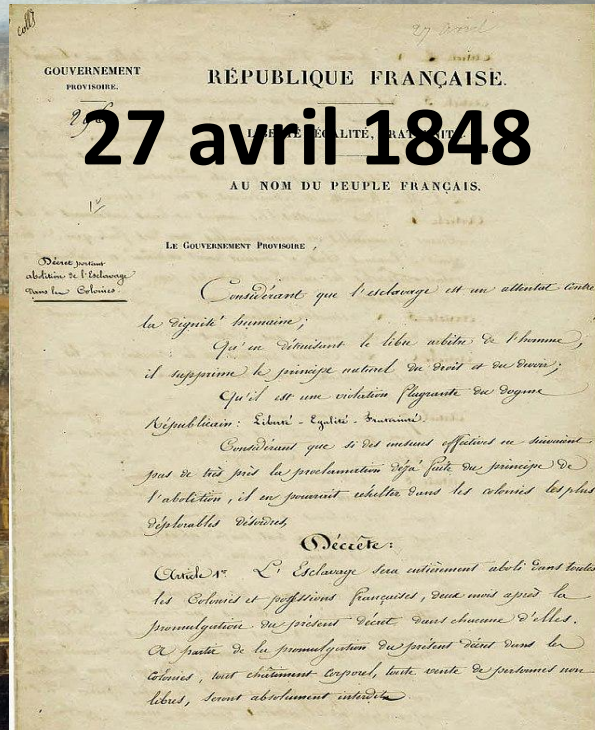
Liberté ! Egalité ! Fraternité !

L'esclavage, l'abolition, l'Hôtel de la Marine

Révolutions !



François Arago

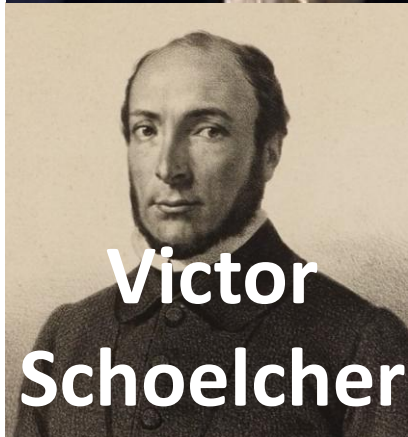


Fête de la Concorde, le 21 mai 1848



22 mai 1848

22 MAI : LES GRANDES ÉTAPES DE LA RÉVOLTE EN MARTINIQUE



Victor Schoelcher



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.
Liberté, Égalité, Fraternité.
AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

N° 1289. — Loi relative à l'Indemnité accordée aux Colons, par suite de l'affranchissement des Esclaves.
Des 19 Janvier, 23 et 30 Avril 1849.

L'ASSEMBLÉE NATIONALE A ADOPTÉ ET LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE PROMULGUE LA LOI dont la teneur suit :

ART. 1^{er}. Dans les colonies de
La Martinique,
La Guadeloupe et dépendances,
La Guyane,
La Réunion,
Le Sénégal et dépendances,
Nossibé et Sainte-Marie,

Liberté ? Egalité ? Colonies



Après l'esclavage :
l'engagisme



Prise de Saigon
17 février 1859



1894 : le ministère des
colonies quitte l'Hôtel
de la Marine



Liberté ! Egalité ! Fraternité !

L'esclavage, l'abolition, l'Hôtel de la Marine

2021 : La Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage à l'Hôtel de la Marine





Liberté ! Egalité ! Fraternité !
L'esclavage et le combat de l'abolition dans le récit national français

Conclusion

- L'histoire de France est une histoire mondiale, depuis des siècles
- Le combat pour l'abolition de l'esclavage est inséparable du combat pour les valeurs de la République
- Le combat contre l'esclavage a associé la métropole et l'outremer, les abolitionnistes européens et les esclaves eux-mêmes
- L'Hôtel de la Marine a joué un rôle essentiel dans cette histoire. Il en porte aujourd'hui l'empreinte, et les contradictions.

Merci !